

30

## Commission permanente

### Séance du 10 juillet 2023



Rapporteur : Mme ROUX

48324

40 - Ressources humaines

### Recrutement d'agent.es contractuel.les

Le lundi 10 juillet 2023 à 14h02, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. LE MOAL (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme QUILAN (pouvoir donné à M. SOULABAILLE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h45.

### La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L. 332-8 2°, L. 332-9 et L. 332-24 à L. 332-26 ;

Vu les décrets n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et n° 88-145 du 15 février 1988 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

## Exposé :

### **Recrutement d'agent.es contractuel.les pour des raisons liées aux besoins des services et à la nature des fonctions :**

Il est proposé d'autoriser le recrutement d'agent.es contractuel.les sur des emplois permanents, à temps complet, référencés au tableau des effectifs, pour des raisons liées aux besoins des services et à la nature des fonctions auxquelles répondent le niveau de formation et l'expérience professionnelle de ces agent.es.

La rémunération de ces agent.es sera fixée en tenant compte des fonctions exercées, de la qualification requise pour leur exercice et de l'expérience professionnelle acquise, relevant au moins de l'emploi à pourvoir.

Il s'agit des emplois suivants :

#### PÔLE TERRITOIRES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

##### **Agence départementale du Pays de Saint-Malo**

###### **Service vie sociale - Centre départemental d'action sociale de la Baie**

- un emploi de travailleur.euse social.e de l'aide sociale à l'enfance, référencé au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (poste 6564). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

###### **Service vie sociale - Centre départemental d'action sociale du Pays Malouin**

- un emploi de travailleur.euse social.e de l'aide sociale à l'enfance, référencé au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (poste 5022). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

###### **Service construction**

- un emploi de technicien.ne bâtiments, référencé au cadre d'emplois des techniciens territoriaux (poste 4251). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

##### **Agence départementale du Pays de Brocéliande**

###### **Service vie sociale - Centre départemental d'action sociale de Brocéliande**

- un emploi de travailleur.euse social.e de l'aide sociale à l'enfance, référencé au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (poste 4231). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

##### **Agence départementale du Pays de Rennes**

###### **Service vie sociale - Centre départemental d'action sociale de Maurepas**

- un emploi de travailleur.euse social.e de l'aide sociale à l'enfance, référencé au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (poste 3282). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

###### **Service vie sociale - Centre départemental d'action sociale Le Blosne**

- un emploi de travailleur.euse social.e de l'aide sociale à l'enfance, référencé au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (poste 5356). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

##### **Agence départementale du Pays de Redon et des Vallons-de-Vilaine**

###### **Service vie sociale - Mission agrément**

- un emploi de responsable mission agrément, référencé au cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs territoriaux (poste 4152). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

## **Agence départementale du Pays de Vitré**

### **Service vie sociale**

- un emploi de contrôleur.euse de l'action sociale, référencé au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (poste 4051). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

### **Centre départemental d'action sociale du Pays de la Roche aux Fées**

- un emploi de responsable de centre départemental d'action sociale, référencé au cadre d'emploi des conseillers socio-éducatifs (poste 4572). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

- un emploi d'assistant.e de service social.e polyvalent.e, référencé au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (poste 5533). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

### **Centre départemental d'action sociale du Pays de Vitré**

- un emploi d'assistant.e de service social.e polyvalent.e, référencé au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (poste 2211). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

## PÔLE RESSOURCES

### **Direction des ressources humaines et dynamiques professionnelles - Systèmes information des ressources humaines**

- un emploi de gestionnaire systèmes d'information des ressources humaines, référencé au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (poste 3525). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

## PÔLE CONSTRUCTION LOGISTIQUE

### **Direction déléguée des nouvelles mobilités :**

- un emploi de chargé.e de mission pacte des mobilités locales, référencé au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (poste 3835). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

## PÔLE ÉGALITÉ ÉDUCATION CITOYENNETÉ

### **Direction enfance famille :**

- un emploi de chargé.e de mission coordination mineurs non accompagnés, référencé au cadre d'emplois des attachés territoriaux (poste 6406). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

## DIRECTION GÉNÉRALE A LA TRANSFORMATION

- un emploi de chef.fe de projet informatique, référencé au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (poste 3475). Contrat conclu pour une durée de trois ans.

## POLE SOLIDARITE HUMAINE

### **Direction de l'autonomie :**

- un emploi de médecin conseil territorial personnes âgées / personnes handicapées, référencé au cadre d'emplois des médecins territoriaux poste (5855). Contrat conclu pour une durée de 3 ans.

## **Décide :**

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur cinq emplois de catégorie A de travailleur.euse social.e de l'aide sociale à l'enfance, référencés au cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs (postes 6564, 5022, 4231, 5356, 3282), chacun pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur deux emplois de catégorie A d'assistant.e de service social polyvalent.e, référencés au cadre d'emplois des

assistants socio-éducatifs (postes 2211 et 5533), chacun pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur un emploi de catégorie B de technicien.ne bâtiments, référencé au cadre d'emplois des techniciens territoriaux (poste 4251), pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur un emploi de catégorie A de responsable mission agrément, référencé au cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs territoriaux (poste 4152), pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur un emploi de catégorie B de contrôleur.euse de l'action sociale, référencé au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (poste 4051), pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur un emploi de catégorie B de gestionnaire SIRH, référencé au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (poste 3525), pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur un emploi de catégorie A de chargé.e de mission pacte des mobilités locales, référencé au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (poste 3835), pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur un emploi de catégorie A de chargé.e de mission coordination des mineurs non accompagnés, référencé au cadre d'emplois des attachés territoriaux (poste 6406), pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur un emploi de catégorie A de chef.fe de projet informatique, référencé au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (poste 3475), pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur un emploi de catégorie A de responsable de centre départemental d'action sociale, référencé au cadre d'emplois des conseillers socio-éducatifs (poste 4572), pour une durée de trois ans ;

- d'autoriser le recrutement, par voie contractuelle, sur un emploi de catégorie A de médecin conseil territorial personnes âgées / personnes handicapées, référencé au cadre d'emplois des médecins territoriaux (poste 5855), pour une durée de trois ans ;

Les durées de ces contrats sont renouvelables selon les dispositions des articles L. 332-8 2° et L. 332-9 du code général de la fonction publique et conformément à la procédure prévue par les décrets n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et n° 88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

## Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 11 juillet 2023

ID : CP20231498

Pour extrait conforme